

# PROJET DE CENTRE

2020-2025



## Centre PMS Provincial Charleroi 3

Square Hiernaux, 2  
Cité Juvenile - 6<sup>ème</sup> étage  
6000 CHARLEROI  
Tél : 071/552.193  
[cpms.charleroi3@hainaut.be](mailto:cpms.charleroi3@hainaut.be)

# Les Centres Psycho-Médico-Sociaux

Ont pour missions (décret du 14/07/06) :

- ✎ Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
- ✎ Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
- ✎ Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la constructive positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.

Pour réaliser ces missions, les CPMS n'agissent pas seuls. Ils inscrivent leurs actions dans la mobilisation des ressources disponibles de l'environnement social et scolaire de l'élève.

Ils agissent selon les 8 axes suivants :

1. L'offre de service aux consultants
2. La réponse aux demandes des consultants
3. Les actions de prévention
4. Le repérage des difficultés
5. Le diagnostic et la guidance
6. L'orientation scolaire et professionnelle
7. Le soutien à la parentalité
8. L'éducation à la santé

L'ensemble des CPMS observe :



- ☒ L'accès à tous
- ☒ La gratuité des services
- ☒ L'exercice de la pluridisciplinarité (psycho, médical, social, logopédique)
- ☒ Le respect du secret professionnel et de la déontologie
- ☒ L'indépendance structurelle par rapport aux institutions scolaires
- ☒ Le caractère consultatif et non contraignant de leurs interventions et avis



# Les Centres Psycho-Médico-Sociaux organisés par la Province de Hainaut

Tout en respectant les 8 axes mentionnés ci-avant, les Centres PMS de la Province de Hainaut assurent principalement des missions :

- ☒ D'analyse de la demande et de réponse appropriée
- ☒ D'orientation scolaire et professionnelle
- ☒ De soutien à la parentalité en favorisant notamment le dialogue famille-école

Ils veillent à

- ☒ Repérer les difficultés, les diagnostiquer
- ☒ Lutter contre l'échec, facteur d'exclusion sociale
- ☒ A l'égalité des chances
- ☒ Soutenir tout projet d'école visant à développer une citoyenneté critique et responsable, respectueuse des valeurs démocratiques
- ☒ Promouvoir l'éducation à la santé

Les CPMS Provinciaux s'inscrivent dans la réciprocité des projets d'école fondés sur la défense des valeurs suivantes :

- ☒ La démocratie
- ☒ La tolérance - la liberté de conscience - le pluralisme
- ☒ La neutralité - le dialogue, l'ouverture
- ☒ Le libre-examen comme méthode de réflexion et d'action

Dans le respect des valeurs de la Province de Hainaut : La citoyenneté, le sens de l'intérêt général, l'excellence, la bonne gouvernance.

Institution du réseau de l'enseignement officiel neutre subventionné, les CPMS organisés par la Province de Hainaut sont sous la responsabilité de la Direction Générale des Enseignements du Hainaut.



# Introduction

## CPMS Provincial Charleroi III

Le CPMS Provincial de Charleroi 3 collabore en partenariat avec les établissements scolaires de l'enseignement fondamental des communes de : **Aiseau, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Gerpinnes** ; des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire et en alternance (cefa) de la ville de Charleroi (CECS La Garenne et CECS Couillet-Marcinelle). Il collabore également avec 4 services de promotion de la santé (SPSE) : Charleroi, Châtelet, Morlanwelz, Tamines (cf. répertoire des écoles et SPSE).

Le centre rassemble en son ressort une population scolaire d'environ **7200 élèves** dont 80% suivent l'enseignement fondamental, 17% le secondaire ordinaire et 3% l'enseignement par alternance en CEFA.

En raison de ce ressort et de son importance, le centre bénéficie d'un renforcement différencié ISE (Indice Socio-Economique) et depuis le 1<sup>er</sup>/09/2019 de l'apport de la discipline logopédique pour l'enseignement maternel qui s'élève à plus de 2000 enfants.

L'équipe se compose comme suit :

<b>DIRECTION</b>		
1 employée d'administration	4 conseillers psychopédagogiques (dont 1TP ISE) 4 auxiliaires sociales (dont 2TP ISE) 2 auxiliaires paramédicales 2 auxiliaires logopédiques <b>Plein exercice</b>	1 auxiliaire sociale 1 auxiliaire psychopédagogique (1/2 tps)
		<b>CEFA</b>

Le Projet de Centre développé ci-après est la présentation du travail qui sera développé durant la période 2020-2025, tel que souhaité par son équipe par l'affirmation de ses valeurs, objectifs et activités.



# Nos valeurs

## Responsabilisation

Si le centre place le consultant au cœur de son action, celui-ci, en fonction de son âge et/ou son état présent et dans le respect des prescrits légaux, a le droit absolu à disposer de lui-même. Ce positionnement implique la recherche de la responsabilisation de chaque acteur en ce compris les partenaires et le consultant lui-même. Dans la mise en œuvre de la mobilisation des ressources, le centre ne s'impose pas, il propose.

## Respect - Bienveillance

A la base de toute action, il y a d'abord l'accueil du consultant dans sa singularité quelque soit son origine sociale, culturelle, son autonomie économique, au-delà des différences dans un esprit d'entraide et d'évolution vers un but commun. Pour satisfaire à cette valeur, l'équipe cherchera à établir une relation de confiance avec le consultant. En outre, la notion de respect ne saurait se concevoir sans réciprocité. Dès lors, il est naturel que cette notion s'applique à l'équipe du Centre elle-même.

## Indépendance

A l'écoute de ses partenaires, l'équipe du centre agit cependant en conscience, selon une méthodologie librement choisie ainsi qu'une déontologie en conformité avec celles en vigueur dans les différentes disciplines qui la composent. Cette indépendance est fondamentale afin que puisse s'affirmer comme valeur ce temps de sincérité, de vérité que le consultant trouvera auprès de l'équipe du centre sachant que celle-ci travaille à soutenir un processus d'évolution.





## Objectif Transversal :

Contribuer  
à l'autonomie, à l'épanouissement et  
au mieux-être de l'élève

1. Promouvoir la valorisation des compétences, la mobilisation des ressources de l'élève et /ou son entourage, sa responsabilisation
2. Initier et réaliser des actions de prévention et d'information
3. Dans le cadre de la mise en application du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, veiller, en raison de leur complexité et dans un souci d'efficacité, à la lisibilité des missions du centre auprès des partenaires et consultants



## 2020-2025 : Approfondir la nouvelle approche

Lors du projet de centre 2016-2020, le Cpms a souhaité tendre vers une nouvelle approche qui situait son action plus en amont.

A l'origine de ce souhait, un certain nombre de constats répétés.

Service publique de 1<sup>ère</sup> ligne, le Cpms exerce ses missions et activités dans un contexte socio-économique et culturel complexe qui génère un grand nombre de demandes individuelles au caractère curatif et répétitif, d'une gravité souvent intense, qui sollicite la mobilisation d'intervenants aux profils toujours plus variés, au sein d'un réseau continuellement sollicité et même saturé.

En 2020, ces constats sont toujours d'actualité.

Dès lors, sans renier la réponse aux demandes des consultants, l'équipe du Cpms a, au cours de la période 2016-2020, entamé une relecture de ses missions : plus positive et mobilisatrice quant à la mise en place des conditions d'apprentissage mais aussi relationnelles et de construction de soi ainsi que l'accompagnement des acteurs parentaux et de leurs ressources.

L'arrivée en 2019 de la discipline logopédique dont la mission est de mobiliser et soutenir les ressources pédagogiques et parentales au profit des enfants de maternel, s'est parfaitement inscrite dans cette vision.

Aussi, de façon générale, avec l'adoption des mesures prônées par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence et la mise en œuvre progressive du tronc commun, cette nouvelle approche basée sur la prévention, se voit ainsi renforcée et confirme, pour l'équipe du Cpms, la nécessité d'inscrire dans le cadre de ce projet de centre 2020-2025, ses actions dans ce contexte évolutif.

**Grandir, réussir, s'épanouir : l'école est un passage**





**A) Dans l'enseignement maternel**

**1) Apport de la discipline logopédique**

- Intégration totale à l'équipe du Cpms qui devient pluridisciplinaire
- Dépistage et intervention précoce : à la demande de l'enseignant.e et/ou du parent. Dépistage sommaire afin d'orienter l'enfant, si nécessaire, vers des services adaptés ; accompagnement des parents dans ces démarches et/ou l'outiller au niveau de la stimulation du langage
- Projet « Solem » : outil de soutien et observation du langage et de la communication des enfants de 2<sup>e</sup> maternelle, à l'intention des professeurs
- Utilisation du modèle de réponse à l'intervention en 3 palliers : dépister les enfants à risque de développer des difficultés de lecture et d'écriture tout en offrant des activités de stimulation à l'ensemble de la classe
- Formations et animations d'atelier à l'intention de l'équipe éducative : étapes et développement du langage de 0 à 6 ans, signaux d'alertes, différences entre trouble et difficulté, stratégies de stimulation, lecture partagée enrichie (outil de dépistage et de stimulation des précurseurs de l'écrit), outil « Solem », lecture interactive, ateliers logico-maths,...

**2) Projet « PinPin en maternelle ! »**

- Projet conçu par l'équipe du Cpms
- Animations/ateliers de sensibilisation des parents et des enfants de 2<sup>e</sup> maternelle à l'importance des enjeux liés à la fréquentation de l'enseignement maternel : autonomie, habiletés sociales, développement,...
- Projet soutenu par le livret « PinPin en maternelle », créé par le Cpms avec le concours de Mme Alice Ponceau, illustratrice pour enfants et la cellule communication de la Direction générale des enseignements du Hainaut (DGEH). Couverture du livret jointe à ce projet de centre.
- Présentation des missions du Cpms



# PINPIN

PINPIN



CPMS CHARLEROI 3

[www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be)

ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

## **B) Dans l'enseignement primaire**

Dans le cadre des plans de pilotage des écoles, contribution au climat scolaire et au bien-être des élèves : ateliers EVRAS (Eveil à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle)

- Mieux vivre ensemble : « Respecto Differentia », outil d'animation pour aborder la vie en groupe, à l'intention des élèves de 3<sup>e</sup> et/ou 4<sup>e</sup> primaire. Jeu conçu par le centre de planning familial des FPS de la région du centre, de Charleroi et de Soignies, agréé par la Région Wallonne avec le soutien de la FWB, mis à disposition par le CLPS de Charleroi/Thuin
- Vie affective et sexuelle : ateliers à destination des élèves de 5<sup>e</sup> et/ou 6<sup>e</sup> primaire en collaboration avec le CLPS de Charleroi/Thuin

## **C) Dans l'enseignement secondaire et l'alternance (cefa)**

- Présentation des missions Cpm : animations à l'intention des élèves de 1<sup>ère</sup> année, des élèves majeurs du 2<sup>e</sup> degré et nouveaux élèves du cefa
- Construction et Estime de soi : ateliers/animations à l'intention des élèves du 1<sup>er</sup> degré et du cefa
- « Mission Orientation » : sensibilisation à la nécessité de s'orienter à l'intention des élèves de fin du 1<sup>er</sup> degré, en collaboration avec le conseiller en information scolaire de la Province de Hainaut et la Cité des Métiers de Charleroi
- Atelier EVRAS : à l'intention des élèves du cefa, en collaboration avec le planning familial « Collectif Contraception » de Charleroi



# Activités

## Axe n°1 : l'offre de service aux consultants

- ✎ Distribution de différents documents d'information, adaptés en fonction du public
- ✎ Présence d'affiches dans les écoles, les salles des professeurs.
- ✎ Distribution du projet de Centre aux partenaires scolaires.
- ✎ Offre de service systématique en cas d'absentéisme signalé par l'école ou en cas d'exclusion définitive.
- ✎ Information à propos du rôle de la logopède en Cpms
- ✎ Présentation du Cpms sous forme d'animations

## Axe n°2 : réponse aux demandes des consultants

- ✎ Présence massive des équipes sur le terrain : hebdomadaire dans les écoles de l'enseignement secondaire, régulière dans chaque école du fondamental, journalière au CEFA.
- ✎ Accueil et transmission des messages par le secrétariat du Centre.
- ✎ Possibilité de contact via la messagerie électronique.
- ✎ Toute demande est analysée et reçoit une réponse même si en raison de nos missions et nos limites nous ne pouvons y donner suite. La demande est approfondie au cours d'un entretien avec le consultant, elle fait l'objet par la suite d'un traitement pluridisciplinaire.

## Axe n°3 : les actions de prévention

Le Centre, en adéquation avec un projet d'établissement ou en raison d'une circonstance, peut élaborer, s'associer ou rechercher (dans son réseau de partenaires) une action de prévention.

Cet axe fait l'objet d'un développement particulier. Cf « 2020-2025 : un axe préventif renforcé »

## Axe n°4 : le repérage des difficultés

- ✎ Focus sur les élèves de 2<sup>e</sup> maternelle – Apport de la discipline logopédique
- ✎ Concertations régulières avec les enseignants, éducateurs et directions
- ✎ Présence aux conseils de classe du secondaire et du CEFA.
- ✎ Absentéisme : collaboration avec le réseau extérieur : cellule de concertation locale de la ville de Charleroi, projet Amarrage, équipes mobiles, AMO, SAS,...
- ✎ Collaboration avec le SPSE
- ✎ Entretiens avec les familles
- ✎ Réunions d'équipe



### Axe n°5 : le diagnostic et la guidance

Il s'agit ici de comprendre et assurer le suivi des situations rencontrées. Service dit de « 1<sup>ère</sup> ligne », par ses activités, le Centre vise une compréhension globale de la réalité vécue par l'élève en difficulté en vue d'en orienter l'évolution vers la guidance la plus adéquate.

- 🔗 Entretiens, anamnèses sociales et médicales
- 🔗 Entretiens, bilans psychologiques
- 🔗 Observations en classe
- 🔗 Intégrations, suivi des élèves à besoin(s) spécifique(s), collaboration à la mise en place des aménagements raisonnables
- 🔗 Orientation, concertation, collaboration vers et avec des services extérieurs ou plus spécialisés (logopèdes, centres de guidance, DGEO, secteur de l'aide et la protection de la jeunesse, enseignement spécialisé, SRJ, services hospitaliers, aide précoce, AMO, CPAS, Forem, ...)
- 🔗 Partenariat privilégié avec les équipes PSE de Charleroi, Châtelet, Morlanwelz et Tamines

### Axe n°6 : orientation scolaire et professionnelle

- 🔗 Projet : « Mission Orientation » (cf. « 2020-2025 : un axe préventif renforcé »)
- 🔗 Sensibilisation à l'entrée dans le secondaire
- 🔗 Réponse aux demandes individuelles

### Axe n°7 : soutien à la parentalité



La dimension parentale est essentielle dans le développement de l'enfant et l'adolescent, la conquête de son individuation à travers sa scolarité. Consultant au regard de cet axe du décret, le parent est avant tout un partenaire. En lien avec l'action de l'école ou d'autres intervenants, le CPMS entend développer ce point qu'est la mobilisation des ressources parentales mais aussi, tout en respectant les prescrits légaux et l'intérêt de l'enfant, le respect de leurs limites.

- 🔗 Rencontre systématique et partenariat avec les parents des enfants du fondamental (excepté certaines situations où cela s'avère impossible → ex : situations de maltraitance, ...)
- 🔗 Après analyse de la situation et/ou de la demande dans le secondaire et au CEFA
- 🔗 En fonction de l'organisation de l'école, présence possible aux réunions des parents
- 🔗 Projet « Maternelle » : sensibilisation des parents

### Axe n°8 : Education à la santé

Animations EVRAS (cf. « 2020-2025 : un axe préventif renforcé »)

Membre du CLPS de Charleroi/Thuin

En fonction des demandes : collaboration avec les SPSE



### L'enseignement par alternance – CEFA

Cette population scolaire bénéficie également de la guidance des CPMS. Population composée d'adolescents et de jeunes adultes au parcours scolaire et personnel souvent complexe, le Centre à qui a été octroyé un complément d'encadrement différencié déploie plus particulièrement les activités suivantes :

- ✎ Animation : missions du Cpms, rencontre avec les élèves
- ✎ Présence journalière sur les différents sites du CEFA
- ✎ Présence aux conseils de classe, à certaines réunions de parents
- ✎ En collaboration avec différents organismes tels que : AMO, le centre de planning « Collectif Contraception », proposition d'animations centrées sur des thèmes tels que « prévention grossesse », « estime de soi »
- ✎ Collaboration au projet « Assuétudes »
- ✎ Mise en réseau du CPMS avec des organismes extérieurs plus spécifiques tels que : le service jeunesse du CPAS de Charleroi, la Funoc, le Forem, la Mirec, le Relais Social, ...



## Implantations CPMS 3 + PSE

### PSE de CHÂTELET (ASBL)

(Centre de Santé du Canton de Châtelet - Rue du Rempart 51 ; 6200 CHÂTELET

Tél : 071/38 36 21 - Fax : 071/38 33 56)

<b>Gerpinnes</b>				
Octave Pirmez (Lausprelle)	Mme VAN RAEMDONCK	Rue de Villers 81 6280 Gerpinnes	071/50.28.48	<a href="mailto:ecole.communale.lausprelle@skynet.be">ecole.communale.lausprelle@skynet.be</a>
Henri Deglume (Flaches)	Mme DALOZE	Rue Paganetti 2 6280 Gerpinnes	071/50.27.92	<a href="mailto:ecole.communale.des.flaches@skynet.be">ecole.communale.des.flaches@skynet.be</a>
Les Cariotis Hymiée	Mme VERCAMMEN 0474/65.07.38	Place d'Hymiée 5 6280 Gerpinnes	071/50.20.63	<a href="mailto:Lecole.communale.lescariottis@roximus.be">Lecole.communale.lescariottis@roximus.be</a>
Les Cariotis Gougnyes		Place de Gougnyes 2 6280 Gerpinnes	071/50.15.33	

<b>Châtelet</b>				
Ecole Taillis Pré	Mr GOFFINET 0497/51.00.92	Rue de la Plaine 11-13 6200 Châtelineau	071/39.57.84	<a href="mailto:grand-chene.chatelet@skynet.be">grand-chene.chatelet@skynet.be</a>
Ecole des Gaux		Rue des Gaux 115 6200 Châtelet	071/38.59.66 071/40.52.82 (Maternelle)	
Ecole Emile Lempreur		Rue des Champs 2 6200 Châtelet	071/39.01.54 (Maternelle)  071/38.59.78 (Primaire)	
Ecole des Charbonnages	Mme ZECCA	Rue des Charbonnages 247 6200 Châtelet	071/39.35.73	<a href="mailto:destreechatelet@gmail.com">destreechatelet@gmail.com</a>
Ecole Destrée		Place Destrée 47 6200 Châtelineau	071/38.53.37	
Ecole du Boubier	Mme MINETTE	Rue des Ecoles 14 6200 Châtelet	071/38.59.86	<a href="mailto:boubierchatelet@gmail.com">boubierchatelet@gmail.com</a>
Ecole du Sart Allet		Rue des Cayats 36 6200 Châtelineau	071/38.91.69	
Ecole Gendebien		Rue Gendebien 224 6200 Châtelineau	071/40.10.26	
Ecoles des Hayettes	Mme COSME 0497/51.00.95	Rue Sainte Anne 59-61 6200 Châtelineau	071/40.27.40	<a href="mailto:hayettes-chatelet@skynet.be">hayettes-chatelet@skynet.be</a>
Ecole de Mérode		Rue Mérode 18, 6200 Châtelineau	071/39.32.70	
Ecole de Bouffioulx Centre		Rue de Solvay 39 6200 Bouffioulx	071/38.85.10	



## PSE de MORLANWELZ

(Centre intercommunal de santé de Morlanwelz - Rue Fernand Hotyat 1 ; 7140

MORLANWELZ

Tél : 064/43 16 60 - Fax : 064/43 16 61)

<b>Courcelles</b>				
Ecole de la Motte	Madame PACYNA (remplaçante) Madame DEWITTE	Rue de la Glacerie 39 6180 Courcelles	071/45.23.81	<a href="mailto:ec001014@adm.cfwb.be">ec001014@adm.cfwb.be</a>
Ecole TDA 1	Mr DEHON	Trieu des Agneaux 32 6180 Courcelles	071/45.39.90	<a href="mailto:ec001016@adm.cfwb.be">ec001016@adm.cfwb.be</a>
Ecole TDA 2		Rue des Libertaires 41 6180 Courcelles	071/45.39.90	
Ecole de Miaucourt		Rue de Miaucourt 86 6180 Courcelles	071/45.47.65 071/45.39.90	
Ecole du Petit Courcelles	Mr PETROSINO	Place Bougard 31 6180 Courcelles	071/45.26.02	<a href="mailto:ec001015@adm.cfwb.be">ec001015@adm.cfwb.be</a> <a href="mailto:ecolepetitcourcelles@live.be">ecolepetitcourcelles@live.be</a>
Ecole de Reguignies		Rue de Binche 22 6180 Courcelles	071/45.16.65	
Ecole des Hautes Montées	Mme FERNANDEZ	Rue du Moulin 30 6181 Gouy-lez-Piéton	071/84.61.41	<a href="mailto:ec001026@adm.cfwb.be">ec001026@adm.cfwb.be</a>
Ecole de la Fléchère		Rue des Communes 5A 6181 Gouy-lez-Piéton	064/57.01.47	
Ecole de la Cité	Mme MONIQUET	Rue Daxhelet 17 6182 Souvret	071/45.40.68	<a href="mailto:ec001018@adm.cfwb.be">ec001018@adm.cfwb.be</a> <a href="mailto:ecoledesartlezmoulin@gmail.com">ecoledesartlezmoulin@gmail.com</a>
Ecole de Sart-lez- Moulins		Rue des Graffes 38 6180 Courcelles	071/45.42.48	
Ecole du Trieu	Mme VITALE 0495/65.30.78	Place Roosevelt 3 6180 Courcelles	0495/65.30.78	<a href="mailto:ec1025@adm.cfwb.be">ec1025@adm.cfwb.be</a>
Ecole de la Place		Rue Carlier 1 6182 Souvret	071/46.53.21	
Ecole de l'Yser		Rue de l'Yser 101 6183 Trazegnies	071/46.05.63	

## PSE de CHARLEROI (Service public)

(Centre de médecine scolaire de la Ville de Charleroi - Rue de la Gendarmerie 24 ; 6030

MARCHIENNE-AU-PONT

Tél : 071/86 56 60 ou 071/86 56 69 - Fax : 071/86 56 72)

Farciennes				
Ecole de la Marelle	Mme QUINTENS	Rue Clément Daix 87 6240 Farciennes	071/38.17.79	<a href="mailto:lamarelle@farciennes.be">lamarelle@farciennes.be</a>
<i>Waloupi</i>				
Ecole du Louât	Mme SIMONELLI	Rue des Cayats 77 6240 Farciennes	071/38.96.56	<a href="mailto:waloupi@farciennes.be">waloupi@farciennes.be</a>
Ecole de Pironchamps		Rue Stilmant 25 6240 Farciennes	071/40.18.57	
Ecole du Wainage		Rue des Ecoles 5 6240 Farciennes	071/38.96.55	

Secondaire				
CECS + CEFA Garenne - Charleroi	Mme BARBE	Rue de Lodelinsart 200 6000 Charleroi	071/86.24.26 (Coordinateur : Mme PENSYS)	<a href="mailto:garenne@brutele.be">garenne@brutele.be</a>  <a href="mailto:cecsgosselies@hotmail.com">cecsgosselies@hotmail.com</a>
CECS + CEFA Gosselies		Avenue du Millénaire 70 6041 Gosselies	071/86.24.16 (Madame BOESMAN)	
CEFA Jumet		Zoning Industriel 1 <sup>ère</sup> rue 6040 Jumet	071/86.24.20 (Educ : DELPART)	
CECS Couillet	Mme DUVIVIER	Route de Philipeville 304 6010 Couillet	071/35.01.80 (Coordinateur)	<a href="mailto:cecs.couillet@cecskouillet.eu">cecs.couillet@cecskouillet.eu</a>
CECS Marcinelle		Rue des Forgerons 106 6001 Marcinelle	071/25.79.70 (Educ)	

## PSE de TAMINES

(Centre de Santé provincial - Rue Duculot 11 ; 5060 TAMINES

Tél : 081/77 68 39 - Fax : 071/76 16 13)

<b>Fleurus</b>				
<i>Groupe 1</i>				
Wangenies	Mme LECIRE 0485/55.17.80	Rue Roi Chevalier 23 6220 Wangenies	071/82.04.24 071/82.04.25 (Fax)	<a href="mailto:ec001037@adm.cfwb.be">ec001037@adm.cfwb.be</a>
Wagnelée (mat)		Rue des Ecoles 47 6223 Wagnelée	071/82.04.06	
Wagnelée (prim)		Rue des Ecoles 14 6223 Wagnelée	071/82.04.07	
Wanfercée drève		Avenue de Wallonie 6224 W-B	071/82.04.13	
<i>Groupe 2</i>				
Fleurus Orchies	Mme DEVOS 0485/55.17.81	Rue d'Orchies 6220 Fleurus	071/82.04.00	<a href="mailto:ec001038@adm.cfwb.be">ec001038@adm.cfwb.be</a>
Fleurus Centre		Chaussée de Charleroi 266 6220 Fleurus	071/82.04.00	
Avant Spinois		Rue P. Pastur 35 6224 W-B	071/82.04.12	
Wanfercée Centre (mat/prim)		Place Renard 1 6224 W-B	071/82.04.01	
Wanfercée Centre (prim)		Rue de Tamine 27 6224 W-B	071/82.04.11	
<i>Groupe 3</i>				
Heppignies	Mr POTEMBERGH 0485/55.17.79	Rue Hallain 6220 Heppignies	071/85.25.95	<a href="mailto:ec001039@adm.cfwb.be">ec001039@adm.cfwb.be</a>
Vieux Campinaie		Chaussée de Gilly 107 6220 Fleurus	071/38.44.71	
Lambusart (prim)		Rue Baud'hain 51 6220 Lambusart	071/82.04.04	
Lambusart Roseraie (mat)		Rue de la Roseraie 6220 Lambusart	071/82.04.10	
<b>Aiseau</b>				
Ecole de Roselies	Mme KOWALCZUK	Rue Destrée 2 6250 Aiseau	071/77.38.08	<a href="mailto:ecomroselies@hotmail.com">ecomroselies@hotmail.com</a>
Ecole de Pont-de-Loup		Quartier du Roi 59 6250 Pont-de-Loup	071/39.34.46	
Ecole du Futur Simple (Oignies)	Mme DEOM 0474/10.22.90	Rue des Ecoles, 5 6250 Aiseau	071/74.47.05	<a href="mailto:ecolecompresles@hotmail.com">ecolecompresles@hotmail.com</a>
Ecole de Presles		Place Communale, 23 6250 Presles	071/38.68.57	
Ecole d'Aiseau Centre	Mme DE SMET	Rue du Centre 124 6250 Aiseau	071/74.20.11	<a href="mailto:ecac@outlook.be">ecac@outlook.be</a>